



# Guide pratique

## Lettres & Arts du Spectacle

---

### Mise en forme du travail universitaire

### Citations et bibliographie

**Document accessible en ligne**  
(encart « Télécharger »)  
[llasic.univ-grenoble-alpes.fr/bulles](https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/bulles)

**UGA**  
UFR  
**LLASIC** Université  
Grenoble Alpes  
**Bibliothèque Bulles**

# Table des matières

<b>DEPOT ELECTRONIQUE DES MEMOIRES DE MASTER .....</b>	<b>2</b>
Présentation du mémoire .....	2
Procédure du dépôt de mémoire .....	3
Diffusion du mémoire.....	4
Mémoire et droit d'auteur .....	5
Le droit d'auteur, citations et protection des données personnelles dans votre mémoire.....	6
Repérer des sources fiables sur Internet.....	7
Le plagiat.....	8
<b>CITATION DES SOURCES.....</b>	<b>9</b>
<b>ET NORME BIBLIOGRAPHIQUE .....</b>	<b>9</b>
Vocabulaire .....	9
Citation des sources dans le texte : style de présentation pour Lettres et Sciences Humaines.....	11
Exemple de rédaction de la référence bibliographique pour le document suivant.....	16
<b>LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>18</b>
Les ouvrages .....	18
Ouvrage avec un seul auteur.....	18
Ouvrage dont l'auteur est un organisme ou une institution.....	18
Ouvrage avec plusieurs auteurs.....	19
Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s).....	19
Ouvrage traduit.....	19
Ouvrage électronique .....	19
Les chapitres d'ouvrages.....	20
Chapitre dans un ouvrage collectif.....	20
Chapitre dans un ouvrage électronique.....	20
Les articles & revues.....	20
Numéro de périodique thématique.....	20
Numéro de périodique thématique en ligne .....	21
Article dans un périodique.....	21
Article dans un périodique en ligne.....	21
Article d'un journal ou magazine (type quotidien).....	22
Article d'un journal ou magazine en ligne .....	22
Mémoire ou thèse.....	22
Version papier.....	22
Version électronique.....	22
Les dictionnaires et encyclopédies.....	23

Entrée rédigée par un auteur identifié.....	23
Entrée anonyme.....	23
Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique .....	23
Les pages web.....	23
Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques.....	24
Exemple de bibliographie rédigée.....	26

# DEPOT ELECTRONIQUE DES MEMOIRES DE MASTER

Les mémoires de Master sont des documents officiels d'examen. L'ensemble des étudiants doivent donc obligatoirement les déposer et les universités sont tenues de les archiver.

Depuis 2010, tous les mémoires soutenus à l'UFR LLASIC permettant l'obtention d'un diplôme de Master font l'objet d'un dépôt électronique en vue de leur conservation à la bibliothèque (les exemplaires du mémoire au format papier sont réservés aux membres du jury et au candidat).



## Présentation du mémoire

Afin de faciliter le travail de présentation et de saisie du mémoire, un modèle de mémoire est mis à votre disposition en ligne sur le site de l'université (<https://llasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=1494583358064>).

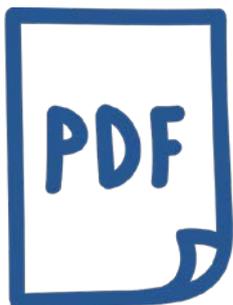
Ce modèle peut tout à fait être adapté. **Toutefois, il est indispensable que les informations suivantes figurent bien sur votre mémoire :**

- Nom de l'université (avec le logo) et de l'UFR concernée
- Prénom NOM
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master de recherche ou professionnel, spécialité, parcours, option
- Nom du directeur de mémoire : « sous la direction de M. ou Mme Prénom Nom »
- Année universitaire
- **Déclaration anti-plagiat datée**
- Sommaire et/ou table des matières
- Sources bibliographiques
- Table des annexes
- Annexes
- **En cas de diffusion : Résumé** (environ 150 mots en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire)
- **4 ou 5 mots-clés** (en dernière page) en français (et facultativement en anglais ou autre langue selon la pertinence du mémoire).

En cas de doute sur les consignes de présentation du mémoire, vous devez vous référer en priorité à votre **directeur de recherche**. N'hésitez pas à également venir vous renseigner auprès des bibliothécaires.

---

## Procédure du dépôt de mémoire



L'ensemble du mémoire doit être remis en un seul fichier. Le volume qui rassemblera les annexes peut éventuellement faire l'objet d'un second fichier si vous le jugez utile. Le format accepté est le format PDF.

Lors du dépôt, le mémoire doit absolument comprendre un résumé, des mots clés et la déclaration antiplagiat remplie. Une autorisation de diffusion signée par le directeur de mémoire et par vous-même doit également être remise à la gestionnaire pédagogique (documents disponibles à l'adresse : <https://lasic.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/bibliotheques/procedure-de-depot-des-memoires-de-master-17061.kjsp?RH=1494583358064>).

Ce dépôt peut s'effectuer :

- Soit en l'envoyant par courriel à : [mem-las@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:mem-las@univ-grenoble-alpes.fr)
- Soit en remettant une copie électronique du mémoire par clé USB à la bibliothèque Bulles



### A SAVOIR

- **Pour les M1 :** Le dépôt des mémoires n'est pas obligatoire pour toutes les spécialités/parcours, renseignez-vous auprès de la bibliothèque ou de votre secrétariat pédagogique.
- **Pour les M2 :** Le dépôt des mémoires est obligatoire.

## Diffusion du mémoire

La diffusion du mémoire a pour objectif de valoriser les travaux des étudiants en leur donnant un meilleur accès et une plus grande visibilité. Elle participe également à la constitution de la mémoire institutionnelle des composantes de l'université.

Contrairement à son dépôt, la diffusion du mémoire n'est pas obligatoire et doit être soumise à l'autorisation de l'étudiant et du directeur de mémoire.

### 3 possibilités s'offrent à vous après dépôt du mémoire concernant la diffusion

- **LA BASE DUMAS** (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance)

Seuls les mémoires de Master ayant obtenu une note supérieure ou égale à 14/20 et ayant fait l'objet d'une soutenance peuvent être diffusés sur la base DUMAS. Les mémoires consultables sur la base DUMAS sont accessibles en texte intégral, de façon libre et universelle à partir de n'importe quel poste internet.

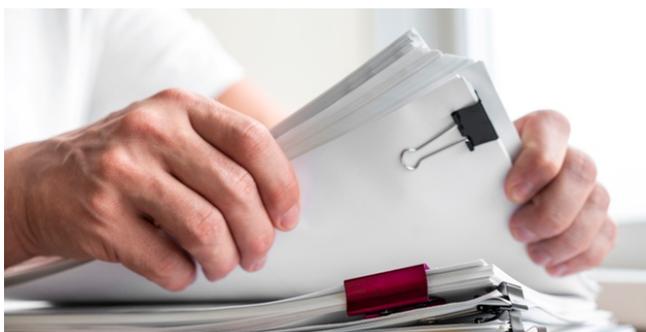


- **La GED** (Gestion Electronique des Documents)

Les mémoires consultables sur la GED sont accessibles en texte intégral, pour une consultation interne sur authentification, uniquement pour la communauté de l'Université Grenoble Alpes



- **REFUSER LA DIFFUSION**



Le mémoire sera alors déposé pour archivage à la bibliothèque, mais ne sera pas consultable.

#### Besoin d'informations complémentaires ?

Adressez-vous au secrétariat pédagogique concerné ou à la bibliothèque Bulles ([bulles@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:bulles@univ-grenoble-alpes.fr)).

---

## Mémoire et droit d'auteur

### AUTEUR DU MEMOIRE



L'étudiant qui rédige un mémoire est considéré comme l'auteur unique par la jurisprudence et par la loi (notamment le Code de propriété intellectuelle, article L112-2). Il est donc totalement protégé par le droit d'auteur.

C'est la raison pour laquelle il nous est indispensable d'obtenir de l'auteur du mémoire une autorisation de diffusion sur Internet.

### PERSONNES CITEES DANS LE MEMOIRE



D'une manière générale, sont protégées :

- les données personnelles (loi du 6 janvier 1978 « informatique et liberté »), c'est-à-dire « toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée »

- la vie privée, image, réputation des personnes

### ŒUVRES, IMAGES OU ENTRETIENS CITES OU REPRODUITS DANS LE MEMOIRE



Tout extrait, simple ou plus significatif, nécessite la mention explicite de l'auteur et la source, dans le corps du texte et dans la bibliographie. Il faut parfois fournir une autorisation d'utilisation des œuvres, entretiens, images....



# Le droit d'auteur, citations et protection des données personnelles dans votre mémoire

Dans votre travail, vous êtes amenés à faire des citations, à reproduire des parties d'œuvres protégées, à retranscrire des entretiens... Vous êtes alors dans l'obligation de respecter les droits d'auteurs.

Le personnel de la bibliothèque Bulles a rédigé un document spécial consacré aux consignes à respecter dans votre mémoire au sujet du droit des auteurs et de la protection des données personnelles. Cette charte détaille la démarche à suivre pour citer des extraits d'œuvre, insérer des images ou des photos, des copies d'écran, des retranscriptions d'entretien, des données personnelles...

Pour y accéder, rendez-vous sur LEO : [https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/doc-pour-etudiants-droits-d-auteurs-demandes-d-utilisation-l-1594023604833-pdf?ID\\_FICHE=1103800&INLINE=FALSE](https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/medias/fichier/doc-pour-etudiants-droits-d-auteurs-demandes-d-utilisation-l-1594023604833-pdf?ID_FICHE=1103800&INLINE=FALSE)



Bibliothèque d'UFR langage, lettres et spectacle (Bulles)

## Mémoire de master : respect du droit des auteurs et protection des données personnelles

Rédiger un mémoire (ou tout autre document universitaire) fait de vous l'auteur d'une création intellectuelle originale. Votre mémoire est une œuvre de l'esprit protégée par le droit d'auteur.

Dans votre travail, vous êtes vous-mêmes amenés à faire des citations, à reproduire des parties d'œuvres protégées, à retranscrire des entretiens... Vous êtes alors dans l'obligation de respecter à votre tour le droit d'autres auteurs.

Vous insérez d'ailleurs en ce sens une déclaration anti-plagiat dans votre mémoire ; et dans certains cas, il vous faudra réunir les autorisations d'utilisation des auteurs que vous citez ou dont vous utilisez les productions.

Votre mémoire est susceptible d'être mis en ligne sur Dumas (sur internet accessible à tous) ou sur la GED (intranet de l'UGA). Ce document vous présente les règles à respecter en cas de diffusion et vous accompagne vis-à-vis du droit des auteurs et de la protection des données personnelles, pour les ressources utilisées dans votre mémoire.

### 1. Ressources et autorisation d'utilisation

Vous êtes nombreux à illustrer votre travail avec des images ou des photos, à l'enrichir de documents qui ne vous appartiennent pas, à utiliser des entretiens... Comme les images et documents sont protégés par le droit d'auteur, il vous revient de respecter ce droit de propriété des auteurs sur leurs œuvres.

#### 1.1. L'autorisation d'utilisation de la propriété des auteurs

Reproduire des œuvres, images, photos, interviews... dans votre mémoire implique de posséder l'autorisation d'utilisation des auteurs à qui vous empruntez les œuvres, celle des personnes que vous interviewez, celles des personnes qui sont présentes sur vos photos...

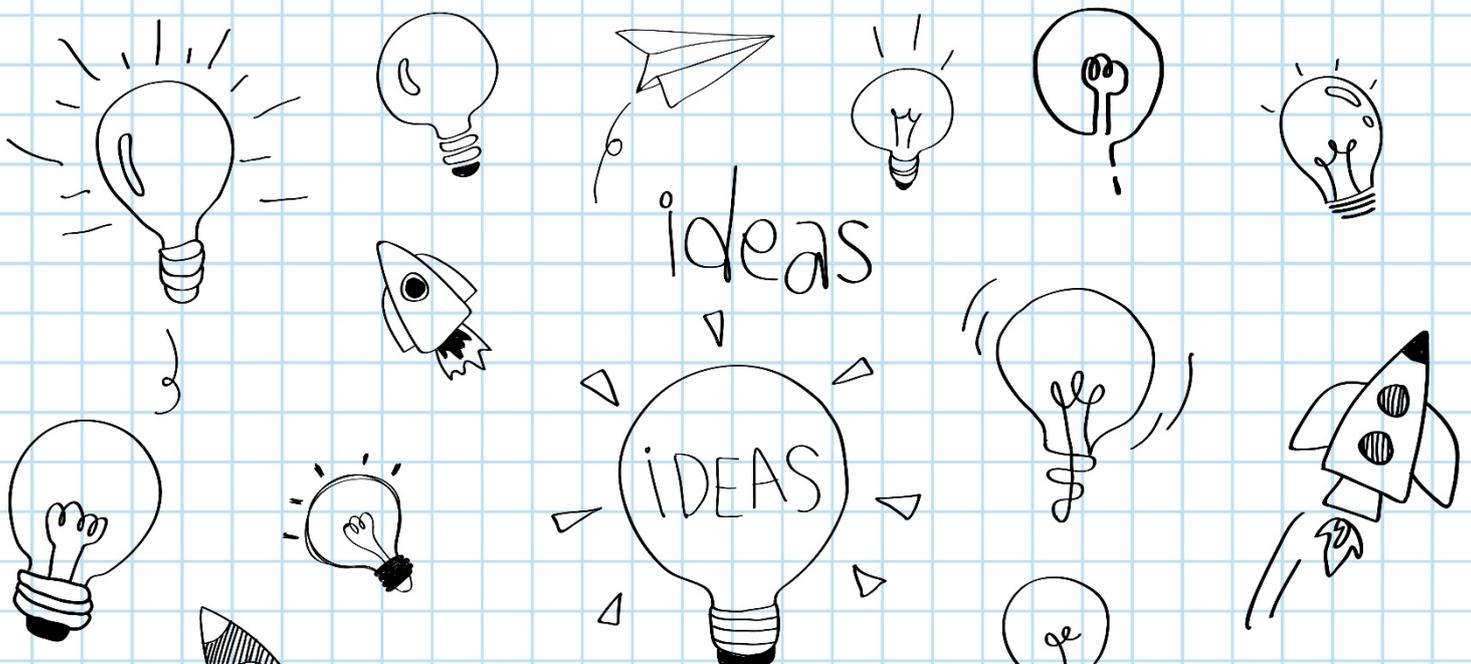
À vous donc de vous assurer que les auteurs que vous utilisez dans votre mémoire donnent leur consentement à cette diffusion grâce à une autorisation d'utilisation.

#### 1.2. Qu'est-ce que l'autorisation de diffusion ?

Il s'agit d'un document écrit dans lequel les auteurs acceptent de céder le droit de reproduire, mais également de communiquer leur œuvre à un public en ligne.

## ATTENTION

Des maisons d'édition contactent parfois les étudiants leur proposant de publier leur mémoire. Nous vous invitons à la plus grande prudence avant de vous engager avec eux et nous vous recommandons de demander conseil à votre directeur de recherche ou au personnel de votre bibliothèque de département



---

## Repérer des sources fiables sur Internet



### IDENTIFIER LA SOURCE

Explorer le site, la page « contacts »



### IDENTIFIER L'AUTEUR

Faire une recherche rapide sur l'auteur. Trouver une petite biographie afin de s'assurer de sa légitimité sur le sujet. Est-il fiable ? Existe-t-il vraiment ?



### ALLER AU-DELA DU TITRE

Les titres sont parfois accrocheurs mais ne sont pas forcément représentatif du contenu de l'article. Allez plus loin, en lisant dans un premier temps : le sommaire, l'introduction, la conclusion. Puis si l'article vous semble pertinent, lisez le entièrement.



### DETECTER DES INDICES DE FIABILITE

Repérer que le texte ne soit pas rempli de fautes d'orthographe.

Vérifier s'il y a une bibliographie en fin d'article, et s'il y a des liens, les vérifier.



### DES DOUTES SUR LA SOURCE ?

Demander de l'aide à votre enseignant ou à un bibliothécaire. Quoiqu'il en soit, si un doute subsiste sur la fiabilité de l'article, ne pas citer cette source.

---

## Le plagiat

Le plagiat ou vol littéraire, est le fait de faire passer les textes d'autrui pour les siens. Il consiste à s'appropriier les mots ou les idées de quelqu'un d'autre et de les présenter comme siens.

Adoptez de bonnes pratiques lorsque vous citez des auteurs dans la rédaction de vos travaux universitaires :

Le nom de l'auteur et la référence du document doivent être clairement identifiés. Les citations devront clairement apparaître : utilisation des guillemets ou de l'italique dans le cas d'un texte.

Le nombre de citations doit être limité dans votre travail, il ne faut pas en abuser. Une citation sert essentiellement à illustrer un propos et ne doit pas sortir de cette finalité.



Pour éviter le  
plagiat, citez  
clairement vos  
sources.

### A SAVOIR

En cas d'abus et de plagiat avéré, des **sanctions disciplinaires** sont appliquées aux usagers des établissements publics d'enseignement supérieur : avertissement, blâme, exclusion de l'établissement, de manière temporaire ou définitive, et jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

# CITATION DES SOURCES ET NORME BIBLIOGRAPHIQUE

## Vocabulaire

### NORME BIBLIOGRAPHIQUE

Une norme bibliographique existe pour préciser les éléments à mentionner dans les références bibliographiques et déterminer un ordre obligatoire pour les éléments. Les éléments indispensables qui doivent figurer dans toute référence bibliographique sont les suivants : le ou les auteur(s), la date, le titre et ses éventuels compléments, la zone d'édition.

### REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

La référence bibliographique est une citation des données bibliographiques nécessaires pour identifier un document. Elle comprend certaines mentions obligatoires (auteur, titre, édition...) qui doivent respecter un ordre précis.

### BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est la liste exhaustive des documents cités dans votre travail et doit mentionner les documents effectivement cités.

Une bibliographie se présente le plus souvent par ordre alphabétique d'auteur (et ordre chronologique, le plus souvent décroissant, pour les ouvrages d'un même auteur).

La bibliographie se place à la fin du travail.

#### A SAVOIR

**Les bibliothécaires de la bibliothèque Bulles peuvent organiser des formations Zotero en petits groupes.**

**Également, le service formation de la BU Droit-Lettres organise régulièrement des ateliers de formation sur Zotero.**

**Pour en savoir plus sur les ateliers de la BU Droit-Lettres : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr/se-former/>**



## STYLES BIBLIOGRAPHIQUES

Il existe plusieurs styles de présentation des données bibliographiques (APA, ISO,...).

Dans les disciplines de Sciences Humaines et Sociales, et notamment en littérature et Arts du spectacle, le style de présentation le plus répandu et préconisé est le style ISO. Ce style est décliné dans le logiciel Zotero sous différentes présentations dont celle intitulée « Lettres et Sciences Humaines » que nous avons choisie de présenter ici. Il se distingue principalement par : nom de l'auteur en majuscule, prénom complet, virgule entre les différentes zones de la référence.

Pour les autres domaines littéraires et scientifiques, il existe de nombreux styles de présentation qui se distinguent parfois simplement par d'infimes variantes. **Suivez le style préconisé par vos enseignants, directeurs de mémoire ou de thèse.**

**IMPORTANT : il est primordial que la bibliographie soit homogène et cohérente. Une fois que vous choisissez un style de présentation, il faut l'appliquer du début jusqu'à la fin de votre travail de rédaction.**

## OUTILS DE GESTION DE REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les outils de gestion de références bibliographiques tels que Zotero (gratuit), facilitent la gestion des références et l'élaboration de bibliographies. Ils permettent notamment :

- d'importer de manière automatisée des références issues de catalogues de bibliothèques, de bases de données ou de sites web
- d'organiser et de classer les références bibliographiques
- d'éditer automatiquement des bibliographies en respectant un style particulier d'intégrer des références dans un document de traitement de texte



## Citation des sources dans le texte : style de présentation pour Lettres et Sciences Humaines

La rédaction d'un travail universitaire s'appuie sur des documents scientifiques, sur les idées d'une autre personne, il est donc impératif d'en indiquer les sources. Le style de présentation dit « Lettres et sciences humaines » comporte des **notes de bas de page**.

### La paraphrase, la reformulation des propos de l'auteur

Sauf pour les passages obscurs, les définitions ou les citations célèbres, privilégiez la **paraphrase** des propos de l'auteur, c'est-à-dire la reformulation de ses idées sans en trahir le sens, tout en indiquant la source de votre référence.

Lorsque l'on retranscrit avec ses propres mots les idées d'un auteur, la présentation « Lettres et Sciences humaines » implique de faire une **note de bas de page introduite par un numéro de note**.

### n°. Prénom Nom, *Titre*, Lieu, éditeur, année, page de l'idée reformulée

ex :

Comme le dit bien Gérard Wajcman, « croire que l'illusion n'est qu'une illusion, c'est sans doute là l'illusion véritable la plus tenace<sup>1</sup> »

Nous trouverons alors en note de bas de page :

---

1. Gérard Wajcman, *L'objet du siècle*, Paris, Payot, 2004, p. 116

Si la référence comporte **plus de deux auteurs**, il est préférable de tous les citer, mais s'ils ont nombreux ou si vous êtes amenés à répéter plusieurs fois la même référence, vous pourrez ne citer que le premier auteur suivi de la mention « et al. ». Vous pourrez indiquer l'ensemble des auteurs dans la bibliographie.

**Ex :**

Dans leur dictionnaire, Vincent Amiel et al.<sup>4</sup> définissent ce concept comme...

---

4. Vincent Amiel et al., *Dictionnaire critique de l'acteur : théâtre et cinéma*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 123

**Remarque :** Lorsqu'une référence comporte plusieurs auteurs, leurs noms sont séparés par une virgule et il faut insérer un « et » entre les deux derniers auteurs cités.

Mikael Arnal et Agnès Salson<sup>6</sup> parlent de ce nouveau souffle des cinémas indépendants.

---

6. Mikael Arnal et Agnès Salson, *Cinema Makers : Le nouveau souffle des cinémas indépendants*, Paris, Blog documentaire éditions, 2019

---

## CITATION SECONDAIRE

Lorsque l'on cite un auteur cité par un autre auteur et que l'on n'a pas eu la possibilité de consulter le document original, il faut indiquer le nom de l'auteur du document primaire, puis préciser qu'il a été « cité par » suivi du nom de l'auteur du document secondaire.

**Ex :**

Dans son livre, Michel Naepels<sup>1</sup> précise que Ruth Behar a pu qualifier l'ethnographe d'« observateur vulnérable »

---

1. Ruth Behar cité par Michel Naepels, *Dans la détresse : Une anthropologie de la vulnérabilité*, Paris, Éditions de l'École des Hautes études en sciences sociales, 2018, p. 144

## CITATION TRADUITE

Si l'extrait que vous reformulez a été initialement publié dans une langue étrangère, il faut en faire une traduction littérale et ajouter **[traduction libre]**.

**ex :**

Comme le précise Thomas Calvo<sup>3</sup>, c'est à partir de cet évènement, et durant plusieurs années, que l'expédition aux Philippines et la vie de Contreras se sont étroitement imbriquées [traduction libre].

---

3. Thomas Calvo, *Espadas y plumas en la Monarquía hispana : Alonso de Contreras y otras vidas de soldados (1600-1650)*, Madrid, Casa de Velázquez, 2019

## PAGE/SITE WEB

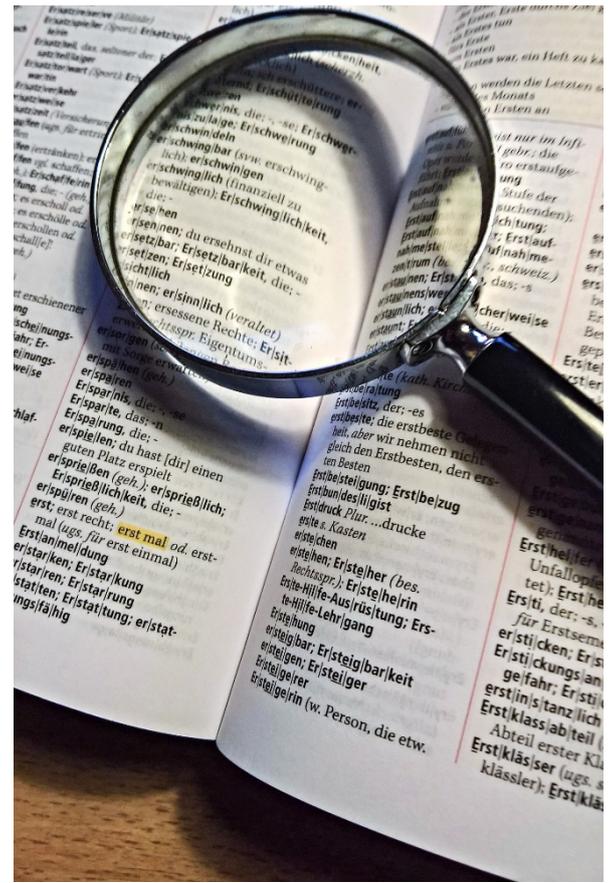
Pour les pages ou sites Web, la règle de citation est la même que pour les documents imprimés. Quelques remarques spécifiques à ce type de ressource :

- si l'auteur est une institution, le noter comme tel. ex : BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
- si le nom de l'auteur n'est pas mentionné, le remplacer par le titre ou les premiers mots du titre de la page/site Web
- si la date n'est pas mentionnée (cela arrive souvent sur les pages Web par exemple) la remplacer par s.d. (= *sine datum* : sans date).

## Citations directes dans le texte

Lorsque l'on transcrit de manière exacte les propos d'un auteur, sans apporter de modification, il s'agit d'une citation qui doit être signalée comme telle (entre guillemets pour les citations courtes, dans un paragraphe séparé pour les citations plus longues).

Chaque citation doit être suivie d'un numéro appelant une note de bas de page précisant forcément le numéro de page d'où provient la citation (p. et non pp.) Si la citation s'étend sur plusieurs pages, il faut noter les pages comme suit : **p. page de début – page de fin.**



## CITATION COURTE

Si la citation est relativement courte (moins de 40 mots), elle peut être directement intégrée au corps de texte et mise entre guillemets. Vous pouvez de plus les inscrire en italique (demandez à votre directeur ce qu'il préfère).

**ex :**

Comme le rappelle Judith Pernin, « les documentaires indépendants chinois sont filmés en direct, et l'imprévisible constitue donc leur matériau filmique de base<sup>4</sup> »

---

4. Judith Pernin, *Pratiques indépendantes du documentaire en Chine : Histoire, esthétique et discours visuels (1990-2010)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 25





# Rédaction de la bibliographie

## Quelques conseils au préalable

Pour rédiger sa bibliographie, il est fortement conseillé d'avoir en main le document à citer ou d'avoir bien noté toutes les références au moment de la consultation du document.

Il est également recommandé de rédiger la bibliographie au fur et à mesure des recherches (si vous consultez un document intéressant pour votre travail, rédigez tout de suite la référence bibliographique et conservez). Cela vous permettra de gagner un temps précieux lorsque vous finaliserez votre travail.

## Où trouver les éléments utiles ?

Pour les **livres** : la page de titre du document donne des éléments plus complets et justes que ceux présents sur la couverture : titre (et sous-titre s'il y en a un), auteur, éditeur. La mention de copyright (©) se trouve généralement au dos de cette page et comprend la date et le lieu de publication, le nom de l'éditeur.

Pour les **articles** : il faut se reporter à la table des matières et à la page de couverture.

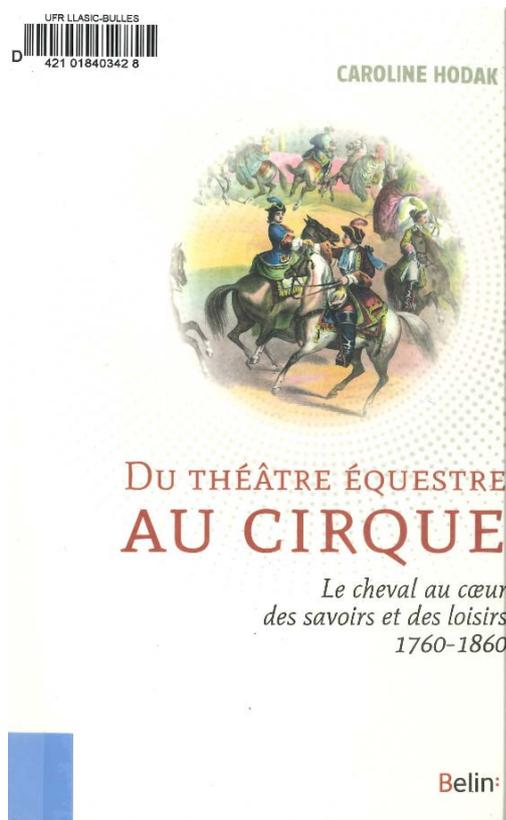
**Astuce** : vous n'avez pas le document en main pour rédiger la référence ? ou vous avez des difficultés pour repérer les différents éléments (éditeur, date...) ? Consultez alors la notice bibliographique du document sur Beluga ou un catalogue de bibliothèque.

## Remarques générales

- La **mention d'édition** (2<sup>ème</sup> édition, nouvelle édition revue et corrigée...) doit être précisée entre parenthèses après le titre de l'ouvrage sous une forme abrégée = (2<sup>e</sup> éd.), (nouv. éd.), (éd. rev. et corr.)...
- **Lieu d'édition étranger** : si la ville n'est pas connue mondialement, la faire suivre du pays (ex : Sprimont, Belgique : Mardaga). Si plusieurs lieux d'édition sont indiqués, ne mentionner que le premier.
- Si **deux éditeurs** (co-édition) : les séparer par « / » (ex : Paris : Hermès/Lavoisier)
- Si **l'année d'édition n'est pas connue**, la remplacer par (s.d.)
- Si **le lieu d'édition n'est pas connu**, le remplacer par (s.l.)
- Pour les **ressources électroniques** : pour les articles, privilégier le signalement du DOI (Digital Object Identifier) lorsqu'il est disponible, au lieu de l'URL. Le DOI est un numéro international qui permet d'identifier de manière pérenne une ressource numérique (même si l'adresse URL change). On le trouve généralement dans les informations sur l'article en ligne. Pour les ressources électroniques qui ne possèdent pas de DOI, il faut le remplacer par [En ligne : adresse URL du document].

Exemple de rédaction de la référence bibliographique pour le document suivant

Page de couverture



Page de titre

AUTEUR

Caroline Hodak

TITRE

Du théâtre équestre au cirque

Le cheval  
au cœur des savoirs et des loisirs  
(1760-1860)

EDITEUR

Belin:



Dos de la page de titre

En couverture : © Photo 12/Alamy.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » [article L. 122-5] ; il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » [article L. 122-4]. La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Belin Éditeur/Ilumensis, 2018  
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14  
ISSN 2495-6848 – ISBN 978-2-410-01240-8

Année de publication et  
lieu de publication

## Notice bibliographique du catalogue Beluga



LIVRE  
**Du théâtre équestre au cirque : le cheval au cœur des savoirs et des loisirs, 1760-1860 / Caroline Hodak ; [préface de Daniel Roche]**  
Hodak-Druel, Caroline <1969-....> ; Roche, Daniel <1935-....>  
2018

📖 Disponible à UFR LLASIC BULLES Bât. Stendhal D RDC (790.3 HODA) >

---

HAUT

ENVOYER VERS Envoyer vers

DÉTAILS

OBTENIR

ETAGÈRE VIRTU...

LIENS

EXPORTER BIBTEX EXPORT RIS EASYBIB ENDNOTE REFWORKS IMPRIMER CITATION

PERMALIEN COURRIEL

---

Détails

Titre	Du théâtre équestre au cirque : le cheval au cœur des savoirs et des loisirs, 1760-1860 / Caroline Hodak ; [préface de Daniel Roche]
Auteur	<a href="#">Hodak-Druel, Caroline &lt;1969-....&gt;</a> > <a href="#">Roche, Daniel &lt;1935-....&gt;</a> >
Sujet	<a href="#">Équitation -- France -- Histoire</a> > <a href="#">Cirque -- Histoire ba #</a> > <a href="#">Équitation -- 18e siècle ba #</a> > <a href="#">Équitation -- 19e siècle ba #</a> >
Description	"Alors que la guerre et les courses hippiques bouleversent les codes de l'équitation au tournant du XVIIIe siècle, il y a un nouvel espace, à Londres et à Paris, où l'expression équestre prend une emphase qui va changer à la fois le cours de l'histoire du théâtre et la diffusion des savoirs liés à l'équitation : le théâtre équestre aux origines du cirque moderne. Au croisement de l'histoire du théâtre, du sport et de la guerre, l'ouvrage replace les entrepreneurs de spectacles et le rôle du cheval au cœur de la commercialisation des loisirs et des nouveaux registres de perception. Animées par la cavalerie, les mises en scène historiques et des guerres en cours deviennent leur spécialité, leur conférant un rôle de premier plan dans la construction des représentations de l'histoire nationale. En recontextualisant les acteurs et leurs stratégies entrepreneuriales face à l'Etat et au marché, en circonstanciant la signification des programmations, l'auteur offre une plongée dans la fabrique des innovations culturelles, l'économie des entreprises théâtrales et les arcanes de l'équitation telles qu'elles tissent la nouvelle offre culturelle et les sociabilités autour de l'un des grands phénomènes de société du XIXe siècle." -- [4e de couv.]
Titres associés	MAIN SERIES : <a href="#">Histoire et culture équestres</a> >
Collection	<a href="#">Histoire et culture équestres</a> >
Éditeur	Texte remanié de Thèse de doctorat Histoire EHESS 2004 Du théâtre équestre au cirque : "une entreprise si éminemment nationale" : commercialisation des loisirs, diffusion des savoirs et théâtralisation de l'histoire en France et en Angleterre c.1760-c.1860
Date de création	2018
Format	1 vol. (442 p.-[8] p. de pl.) : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 22 cm
Identifiant	ISBN : 978-2-410-01240-8
PPN	232671389
Lien SUDOC	<a href="#">Afficher la notice dans le SUDOC</a>

Avec tous ces éléments, nous pouvons rédiger la référence bibliographique de ce livre :

HODAK, Caroline, *Du théâtre équestre au cirque : le cheval au cœur des savoirs et des loisirs 1760-1860*, Paris, Belin, 2018, 442 p.



# LES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## Les ouvrages

### Ouvrage avec un seul auteur



**NOM, Prénom, *Titre de l'ouvrage : sous-titre*, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).**

GENETTE, Gérard, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983, 118 p., (« Collection Poétique »).

CHION, Michel, *L'Audio-Vision : Son et image au cinéma*, 4<sup>e</sup> édition, Malakoff, Armand Colin, 2017, 270 p., (« Cinéma-arts visuels »).

**Remarque** : sous-titre et mention d'édition sont des informations à préciser si nécessaire (elles figurent sur la page de titre du document).

### Ouvrage dont l'auteur est un organisme ou une institution

Un organisme, une institution ou une association... sont considérés comme auteur.s.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Qu'apprend-on à l'école élémentaire ? Les nouveaux programmes 2008-2009*, Paris : CNDP, 2008.

**Remarque** : S'il s'agit d'une association, il faut noter son nom en toutes lettres même si l'abréviation est très connue.



---

## Ouvrage avec plusieurs auteurs



**NOM1, Prénom1 et NOM2, Prénom2, Titre de l'ouvrage : sous-titre, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).**

BEHAR, Henri et CARASSOU, Michel, *Dada : Histoire d'une subversion*, Paris, Fayard, 1990, 261 p.

BOISSON, Bénédicte, FOLCO, Alice et MARTINEZ, Ariane, *La mise en scène théâtrale de 1800 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 271 p., (« Licence lettres »).

## Ouvrage collectif dirigé (ou coordonné) par un (ou plusieurs) auteur(s)

Lorsque la fonction de l'auteur est précisée sur la page de titre de l'ouvrage (ex : « dirigé / coordonné / édité par... »), il faut le mentionner entre parenthèse derrière le nom, sous forme abrégée (dir., coord...) :

**NOM, Prénom (fonction sous forme abrégée), Titre de l'ouvrage, Lieu de publication, Editeur, année de publication, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).**

LANGLET, Irène (dir.), *Le recueil littéraire : Pratiques et théorie d'une forme*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003, 333 p., (« Interférences »).

GARBAGNATI, Lucile (coord.), *Quel répertoire théâtral traitant de la science ?*, Paris, Montréal, L'Harmattan, 2000, 268 p.

**Remarque** : On ne précise que la fonction exercée pour l'édition du document, et non pas le statut professionnel des auteurs (ex : coord. ou dir. Mais pas maître de conférences à l'université X...).

## Ouvrage traduit

On peut citer l'auteur original de l'œuvre suivi de la date de publication, du titre et de la maison d'édition de la **traduction**. La mention d'édition (si nécessaire) ainsi que les mentions de responsabilité liées à la traduction et l'adaptation s'insèrent après le titre (ces informations sont séparées par une virgule).

**NOM, Prénom, Titre du livre, traduit par A. Traducteur, Lieu de publication, Editeur, Année, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).**

CHOMSKY, Noam, *Le langage et la pensée*, traduit par Louis-Jean Calvet et Claude Bourgeois, Paris, Payot, 2012, 368 p.

## Ouvrage électronique

**NOM, Prénom, Titre du livre, Lieu de publication, Maison d'édition, Année, nb de pages, [En ligne : URL (date de consultation)]**

SANCHEZ, Jean-Pierre, *Mythes et légendes de la conquête de l'Amérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996, 953 p., (« Histoire »), [En ligne : <https://books.openedition.org/pur/47916> (consulté le 13/06/2020)]

---

## Les chapitres d'ouvrages

### Chapitre dans un ouvrage collectif

NOM, Prénom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom des éditeurs du livre, (éds.), Titre de l'ouvrage, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, (« Titre de la collection », n° de la collection), p. du chapitre.

MOLIN, Samuel, « L'éclosion de l'écriture métaphorique chez Chrétien de Troyes », in Anne Bouscharain, Danièle James-Raoul, (éds.). *Rhétorique, poétique et stylistique : (Moyen Âge - Renaissance)*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2015, (« Eidolon »), p. 265-277

**Remarque** : le titre de l'ouvrage collectif est en italique et non le titre du chapitre qui est entre guillemets. Pour les auteurs de l'ouvrage collectif (directeurs de publication ou éditeurs scientifiques), le prénom est bien placé avant le nom qui est en minuscules.

### Chapitre dans un ouvrage électronique

NOM, Prénom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom des éditeurs du livre, (éds.), Titre de l'ouvrage, Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, (« Titre de la collection », n° de la collection), p. du chapitre, [En ligne : URL], Consulté le JJ/MM/AAAA.

BRUMONT, Francis, « La question de la dîme dans la France moderne », in Roland Viader, (éd.). *La dîme : Dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2010, (« Flaran »), p. 161-189, [En ligne : <http://books.openedition.org/pumi/9193>].

## Les articles & revues



### Numéro de périodique thématique

« Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol/n°, année de publication

Nonnon, E., & Goigoux, R. (2007). Les ratés de l'apprentissage de la lecture à l'école et au collège. *Repères*, 35. Lyon : INRP

---

Remarque : le titre du périodique et le numéro sont en italique et non le titre thématique.



### Numéro de périodique thématique en ligne

« Titre du numéro thématique », *Titre de la revue*, volume ou n° du périodique, [En ligne : DOI ou adresse URL de l'article]

« La fiction contemporaine face à ses pouvoirs », *Contextes*, n°22, [En ligne : <https://doi.org/10.4000/contextes.6814>]

### Article dans un périodique

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol/n°, année, pages de l'article

VAUDAY, Patrick, « Les nuits du cinéma. Les Nuits blanches de Dostoïevski : trois versions cinématographiques », *Traffic*, n°116, 2020, p. 95-114.

PHILIPPE, Gilles, « Sur l'émergence du présent romanesque », *Poétique*, n°186/vol. 2, 2019, p. 313-329.

**Remarque** : c'est bien le titre du périodique qui est en italique (et non le titre de l'article). Certains périodiques ont une numérotation simple (numérotation continue : n°1, n°2, n°3...), d'autres ont une double numérotation : un volume ou tome + un numéro (ex : vol. 25 n°1, vol. 25 n°2... ou tome 5.1, tome 5.2...)

### Article dans un périodique en ligne

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, vol/n°, année, pages de l'article, [En ligne : DOI ou URL]

RIVARA, Annie, « Y a-t-il des femmes des Lumières dans le roman du 18e siècle ? », *Dix-Huitième Siècle*, 2004, 36, p. 255-272, [En ligne : [https://www.persee.fr/doc/dhs\\_0070-6760\\_2004\\_num\\_36\\_1\\_2611](https://www.persee.fr/doc/dhs_0070-6760_2004_num_36_1_2611)]

GUELLOUZ, Mariem, « La métaphore à l'épreuve de la danse contemporaine », *Skén&graphie*, 2, 2014, [En ligne : <https://doi.org/10.4000/skenographie.1125>]

---

**Remarque** : dans ces deux exemples, les articles en ligne ne sont pas paginés, il n'y a donc aucune mention de pagination dans la référence bibliographique.

### Article d'un journal ou magazine (type quotidien)

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du journal*, vol/n°, jour mois année, pages de l'article

FABRE, Clarisse, « Cinéma : l'année 2020 bat le triste record de la plus faible fréquentation », *Le Monde*, 05 janvier 2021, p. 12.

**Remarque** : pour un journal, on détaillera au maximum la date : jour, mois et année si possible. Parfois seul le mois et l'année peuvent être trouvés.

### Article d'un journal ou magazine en ligne

NOM, Prénom, « Titre de l'article », *Titre du journal*, vol/n°, jour mois année, pages de l'article

PERENNOU, Yves, « Europe : pour une juste place aux industries créatives », *La Scène*, 15 février 2021, [En ligne : <https://www.lascene.com/infoscenes/europe-juste-place-industries-creatives>]

## Mémoire ou thèse

### Version papier

NOM, Prénom, *Titre mémoire/thèse*, type de publication (ex : mémoire de master), Lieu de soutenance, année, nb de pages

BAZILE, Sandrine, *Le saltimbanque dans l'art et la littérature de 1850 à nos jours*, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2000, 759 p.

SEMIATICKI, Sylvie, *L'influence des communistes hollywoodiens sur les films de la Seconde Guerre Mondiale : 1939 à 1946*, Mémoire de Maîtrise, Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris), 1993, 95 p.

### Version électronique

NOM, Prénom, *Titre mémoire/thèse*, type de publication (ex : mémoire de master), Lieu de soutenance, année, nb de pages, [En ligne : URL]

LE FORESTIER, Mélanie, *Imaginaires nationaux et dynamiques transnationales : étude du cinéma hatke en Inde*, Thèse de Doctorat, Université Toulouse Le Mirail, 2016, 394 p., [En ligne : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01587877>].

LOISEAU, Jennifer, *La littérature française à l'épreuve aux Etats-Unis : évolutions en didactique du français*, Mémoire de Master, Grenoble 3 – UFR des Lettres et Arts, 2009, 194 p., [En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00435060>].

---

## Les dictionnaires et encyclopédies

### Entrée rédigée par un auteur identifié

NOM, Prénom, « Titre de l'entrée », Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*, volume/Tome, lieu d'édition, Editeur, Année, pages.

MESSERLI, Pierre, « Aphasie », Dans *Dictionnaire encyclopédique de psychologie*, vol.1, Paris, Bordas, 1980, p. 82-85.

### Entrée anonyme

Titre de l'entrée, *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. Lieu de publication, Editeur, Année

« Aphasie », *Le Nouveau Littré*, Paris, Garnier, 2005

### Entrée d'une encyclopédie ou d'un dictionnaire électronique

« Titre de l'entrée », Dans *Titre du dictionnaire/encyclopédie*. [En ligne : adresse URL], Consulté le JJ/MM/AAAA.

« Naturalisme », dans Wikipedia, [En ligne : <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Naturalisme&oldid=164074119> (consulté le 15/02/2021)]

**Remarque** : pour les ressources susceptibles d'évoluer régulièrement comme les wikis, il faut préciser la date précise de consultation du document.

## Les pages web

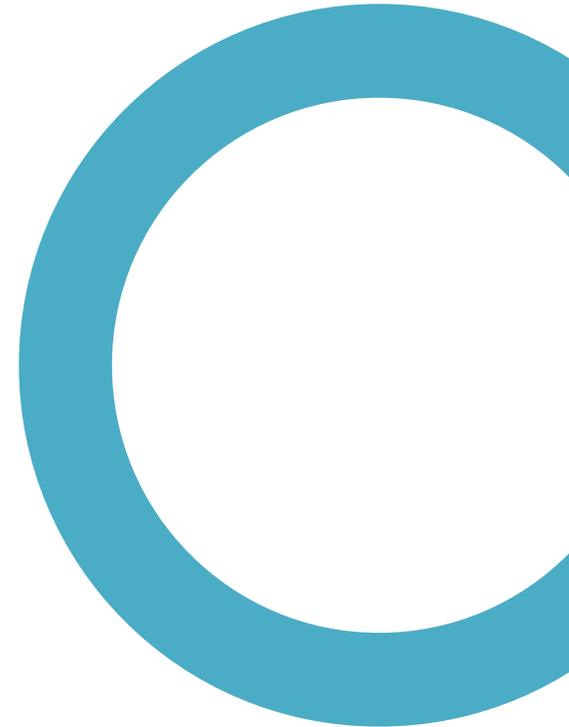
NOM, Prénom, « Titre de la page/contribution », *Titre du site*, date, [En ligne : adresse de l'URL], Consulté le JJ/MM/AAAA.

ESCOLA, Marc, Peut-on trahir les livres que l'on a aimés ?, *Fabula*, nov. 2020, [En ligne : [https://www.fabula.org/atelier.php?Trahir\\_les\\_livres](https://www.fabula.org/atelier.php?Trahir_les_livres)] (consulté le 15/02/2021)

## Tableau récapitulatif de présentation des références bibliographiques

	Modèle	Exemple
<b>Ouvrage imprimé avec un auteur</b>	NOM, Prénom, <i>Titre de l'ouvrage : sous-titre</i> , Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).	DUVOUX, Nicolas, <i>Les inégalités sociales</i> , Paris, Presses universitaires de France, 2017, 125 p., (« Que sais-je ? », 2154).
<b>Ouvrage imprimé avec plusieurs auteurs</b>	NOM1, Prénom1 et NOM2, Prénom2, <i>Titre de l'ouvrage : sous-titre</i> , Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, nb de pages, (« Titre de la collection », n° de la collection).	HARVEY, David et GINTRAC, Cécile, <i>Géographie de la domination : capitalisme et production de l'espace</i> , Paris, Éditions Amsterdam, 2018, 143 p.
<b>Chapitre dans un ouvrage collectif</b>	NOM, Prénom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom des éditeurs du livre, (éds.), <i>Titre de l'ouvrage</i> , Mention d'édition, Lieu d'édition, Éditeur, année de publication, (« Titre de la collection », n° de la collection), p. du chapitre.	MANDRESSI, Rafael, « Images et savoirs », in Liliane Hilaire-Pérez, Fabien Simon, Marie Thébaud-Sorger, (éds.) <i>L'Europe des sciences et des techniques, XVe-XVIIIe siècle : un dialogue des savoirs</i> , Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 303-309.
<b>Article de revue</b>	NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre de la revue</i> , vol/n°, année de publication, pages de l'article	CLAIRE, Elizabeth, « Pratiques de danse et discours de genre, une histoire connectée », <i>Clio. Femmes, Genre, Histoire</i> , n° 46, 2017, p. 7-18.
<b>Article de revue en ligne</b>	NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre de la revue</i> , vol/n°, année de publication, [En ligne : DOI ou URL]	CHAUVIGNÉ, Mathilde, « L'inclusion numérique en milieu rural : une bibliothèque numérique de référence en Indre-et-Loire », <i>Bulletin des bibliothèques de France</i> , n°2, 2020, [En ligne : <a href="https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-049">https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2020-00-0000-049</a> ]
<b>Site web</b>	NOM DE L'ORGANISME ou de l'AUTEUR, « Titre de la page d'accueil ou de la page consultée l'article », [En ligne : URL], Consulté le JJ mois AAAA	MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, « Changement climatique : causes, effets et enjeux », [En ligne : <a href="http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux">http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/changement-climatique-causes-effets-et-enjeux</a> ], Consulté le 31 octobre 2019.
<b>Mémoire de master ou thèse</b>	NOM, Prénom, <i>Titre mémoire/thèse</i> , type de publication (ex : mémoire de master), Lieu de soutenance, année, nb de pages, [En ligne : URL]	JAUNET, Wendy, <i>Les guerres de religion au cinéma</i> , Mémoire de master, Université Grenoble Alpes, 2017, 156 p., [En ligne : <a href="https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01712512">https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01712512</a> ]
<b>Article de quotidien</b>	NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre du journal</i> , vol/n°, jour mois année, pages	FABRE, Clarisse, « Cinéma : l'année 2020 bat le triste record de la plus faible fréquentation », <i>Le Monde</i> , 05 janvier 2021, p. 12.

<b>Article de quotidien en ligne</b>	NOM, Prénom, « Titre de l'article », <i>Titre du journal</i> , vol/n°, jour mois année, pages, [En ligne : URL]	PERENNOU, Yves, « Europe : pour une juste place aux industries créatives », <i>La Scène</i> , 15 février 2021, [En ligne : <a href="https://www.lascene.com/infoscenes/europe-juste-place-industries-creatives">https://www.lascene.com/infoscenes/europe-juste-place-industries-creatives</a> ]
<b>Entrée dans un dictionnaire</b>	NOM, Prénom, « Titre de l'entrée », dans <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> , volume/Tome, lieu d'édition, Editeur, Année, pages.	MESSERLI, Pierre, Aphasie, Dans <i>Dictionnaire encyclopédique de psychologie</i> , vol.1, Paris, Bordas, 1980, p. 82-85
<b>Entrée dans un dictionnaire en ligne</b>	« Titre de l'entrée », <i>Titre du dictionnaire/encyclopédie</i> . [En ligne : adresse URL], Consulté le JJ/MM/AAAA	« Naturalisme », <i>Wikipedia</i> , [En ligne : <a href="http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Naturalisme&amp;oldid=164074119">http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Naturalisme&amp;oldid=164074119</a> ], (consulté le 15/02/2021)
<b>Page Web</b>	NOM, Prénom, « Titre de la page/contribution », <i>Titre du site</i> , date, [En ligne : adresse de l'URL], Consulté le JJ/MM/AAAA.	URFIST de Strasbourg. (2012). <i>Respecter le droit d'auteur</i> . Repéré à <a href="http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html">http://urfist.u-strasbg.fr/infosphere/sciences/module7/evaciter1.html</a>



---

## Exemple de bibliographie rédigée

### Ouvrages et chapitre de livre

DEYANOVA, Liliana, « Les images cinématographiques du passé national. Le Congo, le temps utopique-mythique de la modernité socialiste et le problème du comparatisme », dans Isidore Ndaywel è Nziem, *Images, mémoires et savoirs : Une histoire en partage avec Bogumil Koss Jewsiewicki*, Paris, Karthala, 2009, p. 281-299.

FUZELLIER, Étienne, *Cinéma et littérature / Étienne Fuzellier ; préface par Rémy Tesson*, Paris, Éddu Cerf, 1964, 324 p., (« 7e art »).

ROPARS, Marie-Claire, *De la littérature au cinéma : genèse d'une écriture*, Paris, Armand Colin, 1970, 240 p., (« Collection U2 »).

SERCEAU, Michel, *Le cinéma fait sa littérature: étude de la réception de la littérature par le cinéma / Michel Serceau*, Paris, Classiques Garnier, 2019, 530 p., (« Recherches cinématographiques »).

VANOYE, Francis, *L'adaptation littéraire au cinéma*, (2e édition), Malakoff, Armand Colin, 2019, 189 p., (« Cinéma/Arts visuels »).

### Articles

BORIES, Claudine et CHAGNARD, Patrice, « Le réel existe, c'est le film », *Chimeres*, n° 89, 2016, p. 27-35.

COHEN, Nadja, « Littérature « pure » et cinéma dans les années 1920 : quelques frictions génériques », *Revue d'histoire littéraire de la France*, Vol. 116, 2016, p. 179-192.

FREEDMAN, Carl, « 2001, l'Odyssée de l'espace de Kubrick et la possibilité d'un cinéma de science-fiction », *ReS Futurae. Revue d'études sur la science-fiction*, n°5, 2015, [En ligne : <http://journals.openedition.org/resf/561>].

GASBARRO, Nicola, « Un nouveau récit anthropologique et littéraire ? », *Littératures*, décembre 2017, p. 17-29.

NIEMEYER, Christin, « Transformations plus ou moins magiques. Adaptations de Der Froschkönig dans le cinéma allemand », *Germanica*, n°53, 2013, p. 89-105.

RENARD, Paul, « La littérature et le cinéma à la hussarde », *Roman 20-50*, n° 49, 2010, p. 147-156.

### Travaux universitaires

BOROLI, Louana, *Légendes du rap : entre authentification et mythification de soi en concert*, Mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes, 2020, 79 p., [En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02942753>].

DESBOS, Grégory, *Le trublion américain. Écho et réception des films documentaires de Michael Moore*, Mémoire de master 2, Université Grenoble Alpes, 2007, 128 p., [En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00279971>].

RAMONET, Aude-Gabrielle, *Étudier l'adaptation cinématographique au collège*, Mémoire de master 2, INSPE Paris, 2020, 86 p., [En ligne : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02949240>].

### Pages Web

BOYER, Fabrice, « Y a-t-il une culture numérique ? », *EMI/Enssib*, 2021, [En ligne : [https://emi.enssib.fr/sites/default/files/2021-02/Cutlure\\_numerique.pdf](https://emi.enssib.fr/sites/default/files/2021-02/Cutlure_numerique.pdf)], Consulté le 18/02/2021.

VEUNAC, Caroline, « Iris Brey, pour un regard féminin au cinéma », *Centre pompidou*, 8 février 2021, [En ligne : <https://www.centrepompidou.fr/fr/magazine/article/iris-brey-pour-un-regard-feminin-au-cinema>]